

Louis Didot le Bain (Vaucluse)

Villa des Mouches.

Le 30 mai 1916

R.

Monsieur.

Je tiens à remercier tout d'abord de votre  
remerciement vivement d'avoir eu l'amabilité  
de m'envoyer

Vous vos dégoûts des gouvernements  
instables et faibles de notre République,  
de notre parlementarisme, de notre suffrage  
universel, de notre ploutocratie, et  
des diverses maladies sociales, malhu-  
-risme, alcoolisme, mépris ou phobie de  
la famille, anarchie, etc, etc, dont nous  
étions affligés, dégoûts que vous exprimez  
avec beaucoup de vigueur et de talent,  
je les partage sans réserve.

Mais que faire pour guérir la France  
et lui permettre de se relever et de  
prosperer, après l'extraordinaire calamité  
qu'elle subit en ce moment et qui  
l'a rendue prodigieusement appauvrie en  
hommes et en argent ?

Vient-on espérer que le peuple sera assez  
sage pour renoncer au suffrage universel  
= tel et à la souveraineté, il le sera  
et fictive pourtant, qui en découle ?

Malais ! tous ces soldats qui risquent  
glorieux du front et qui, après tout,  
auront sauvé la France, réclameront  
plutôt des droits plus effectifs et je  
ne vois pas comment on pourra leur  
donner tort.

D'autre part, le parlementarisme est  
fil - trop naturel - du suffrage universel :  
- od et le ministère, avocat, bavard  
et incapable, sont les enfants des parlés :  
- ment aires.

Et la <sup>des ceintures</sup> ~~ceinture~~ Coatturera, par une pente  
inévitabile, et sans que le peuple  
puisse en être incriminé.

Vous proposez de créer un journal qui  
votre talent et votre patriotisme suffi-  
- raient à tenir dans la bonne voie,  
mais de tels journaux existent, assez  
nombreux, propageant les conceptions  
qui vous sont chères, le Figaro, la  
Liberté, l'Echo de Paris, l'Action  
française, etc. -

Il y aura une unité de plus et je  
crois fort, quels que soient votre  
pein et votre bon vouloir, que cela  
doive être tout.

A mon humble avis, il faudrait ?

Bonne à défendre non thèse simple,  
accessible à tous, susceptible d'être générale.  
- lement accueillie et dont le succès  
renfermerait, en germe, toute la réparati-  
- tion de l'avenir.

Cette thèse pourrait être la suivante :  
Remplacement de la République centra-  
-liste actuelle, appuyée sur le suffrage  
universel individuel et majoritaire, par  
une République fédéraliste ou régional-  
-liste (comme le sont toute la Républi-  
- que connue, exception faite de la  
notre), la dite République régionaliste  
administrée par un gouvernement cen-  
- tral auprès duquel siégeraient deux  
chambres, l'une comprenant les élus  
d'un suffrage universel proportionna-  
-liste qui tiendrait compte de l'indivi-  
- du, de la famille, de l'âge, de la reparti-  
- tion des partis, l'autre qui réunirait  
- raient les représentants de l'élite sous  
ses diverses formes, intellectuels, religieux.  
- se et même militaires (généralistes en  
officiers ou retraités), des grands intérêts  
financiers, commerciaux et industriels.

La formule est un peu longue  
mais elle doit l'être pour contenir  
tout ce qui est désirable.

L'établissement du suffrage universel  
= tel que je propose serait la chose  
la plus aisée du monde.

L'individu, ayant l'âge, regni (qu'on  
passerait reculer jusqu'à 25 ans), aurait,  
comme actuellement, une voix, mais  
une voix supplémentaire au serait deux  
= 2<sup>se</sup>

- (1° à l'individu âgé d'au moins  
45 ans (la voix de l'expérimenté)
- (2° à l'électeur marié (la voix de  
la femme)
- (3° à l'électeur marié pour chaque  
enfant mineur qu'il  
aurait à sa charge (la voix de la famille).  
Un père de famille âgé de 45 ans,  
ayant 4 enfants, serait ainsi en  
possession de 5 voix.

quel changement dans le suffrage  
universel! quelle amélioration  
et quel surcroît de moralité et  
d'intelligence!

La 2<sup>de</sup> chambre, le Sénat, résoudra  
aux élites et aux intérêts, échappé:  
= passera totalement au suffrage  
universel. Ses membres pourraient  
être élus par les Académies, les  
clergés (catholiques, protestants,  
juifs), l'Etat-major de l'armée,  
les syndicats patronaux et ouvriers,

Les Chambres de commerce

(2)

Les deux Chambres, siégeant auprès  
du Gouvernement pourraient être  
peu nombreuses, la France étant,  
dans ce système, divisée en grandes  
régions (20 à 30, au lieu de 86  
départements), s'administrant elles-mêmes  
= mes, sous le contrôle du pouvoir  
central qui garderait la nomination  
= tion des principaux fonctionnaires, en  
laissant aux régions ou provinces  
un autogouvernement aussi étendu que  
le permettrait le maintien de l'uni-  
= té nationale.

Le Chef de l'Etat, serait investi de  
pouvoirs analogues à ceux du  
président de la République de  
l'Etat-Uni. Il pourrait être, pour  
éviter le tohu-tahu de élections  
américaines, choisi par l'Assemblée  
régionale et les deux Chambres,  
réunies en congrès. Il choisirait,  
lui-même, ses ministres, ou se  
conformerait à l'entendrait, autant  
que possible en dehors du Parlement  
siégeant dans la capitale, le délé-  
gué ministre n'étant responsable,  
qu'envers lui.

On aurait ainsi une République, en possession d'un pouvoir central solidement organisé, capable de prendre des responsabilités, et tout a fait en mesure de s'occuper des intérêts généraux du pays.

Ceci obtenu, il semble que tout le reste viendrait de lui-même, guérison de l'alcoolisme, suppression de l'anarchie, restauration de la famille, etc, etc

Je vous paraîtrais peut être utopique et il vous semblera, en tout cas, que les idées jetées ici, au hasard de la plume, auraient grand besoin d'être mises au point.

J'ai pourtant l'impression très nette qu'un tel système pourrait réussir en France, sans rencontrer de difficultés insurmontables, et sans courir le risque d'un échec: - rien.

Je n'ignore pas que quelques uns soupçonneront à la Royauté, à l'Empire, mais il est permis de craindre qu'un tel retour au arrière ne soit couru de succès comme trop brutal et ferait naître les pires complications.

Belle sont, Monsieur, mes idées dans la matière. Je vous les expose sans prétention et en quelques lignes, ceci étant suffisant pour un esprit aussi averti que le vôtre.

Vous en revenez à votre aspect, si estimer que sa diffusion offre le plus grand intérêt, mais j'habite ici un petit village où les gens vivent cristallisés dans leurs préoccupations matérielles.

En dehors du cercle tout acquis à vos conceptions d'ordre, de hiérarchie et de discipline, je ne vois personne à qui vous pourriez l'adresser utilement.

Volant reconnaître votre gracieuse lettre, je me permets, à un certain point, de vous faire parvenir une brochure qui n'a pas en l'honneur de plaire à Dame Anastasia.

Verillez, Monsieur, croire à mes sentiments les plus distingués

Y. Courbault

VS -

Je ne sais si je vous ai envoyé, au comen-  
- cement de 1914, ma brochure <sup>«</sup>Reb-ou  
s'entendre avec l'Allemagne ? ».

S'il vous agréé de la lire, vous  
la trouverez pour la somme de  
1<sup>fr</sup> chez M<sup>r</sup> Albin Michel, 22  
rue Huyghons.

Vous y constaterez que je pense,  
comme vous, sur beaucoup de  
points.

AA